

Ajournement

Je me demande s'il aurait tellement de changements, cependant. Nous avons vu, depuis quelque temps, surtout depuis les dernières élections, l'opposition officielle blâmer le gouvernement de toutes sortes de façons, surtout ces derniers jours, pour sa nonchalance devant le problème de l'inflation.

Cependant, l'opposition officielle s'est bien gardée de proposer des solutions efficaces, ce qui veut dire que si les rôles avaient été inversés, nous serions aux prises avec la même situation.

Ce débat qui semble avoir pris la tournure d'un discours du trône, ne signifie pas que la session actuelle est terminée, mais qu'elle se poursuivra probablement à compter du 15 octobre. Il y aura encore beaucoup de choses à faire.

Par exemple, dans le domaine de la production agricole, en ce qui concerne l'Est du Canada, il y a encore beaucoup à faire pour rendre efficaces les subventions au transport des grains de provende, ce qui contribuera à abaisser le coût de production et à assurer plus de concurrence à la production agricole des régions de l'Est.

Il y a aussi un problème qui est loin d'être réglé, soit celui du chômage. Le gouvernement est toujours aux prises avec deux problèmes majeurs: L'inflation et le chômage. S'il veut trop combattre l'inflation, il augmente le taux de chômage, et s'il veut combattre le chômage, il provoque l'inflation. Finalement, il ne réussit à enrayer ni l'un ni l'autre.

Si l'on en croit les journaux de ce matin, le gouvernement cherche déjà des excuses à la forte augmentation du taux de chômage qui sera annoncée bientôt. On a dit qu'elle est causée par l'afflux de jeunes qui viendront sur le marché du travail. Et l'on donne comme prétexte que les jeunes ne s'inscrivent pas, ou s'inscrivent moins que prévu, aux cours universitaires ou aux collèges.

C'est un fait que les jeunes s'inscrivent moins que d'habitude, et peut-être moins que prévu, mais la cause en est que bien des jeunes ne disposent pas des ressources nécessaires pour leur permettre de suivre des cours dans les universités ou les grands collèges. Et devant le refus d'accorder aux jeunes du Québec des bourses ou des prêts, les jeunes se voient dans l'obligation de se retirer des cours et de chercher de l'emploi. Voilà qui représente un grave problème. Au fait, le gouvernement, par son inaction et son imprévoyance, retardera les études de ces jeunes.

Une autre difficulté—et je pense que le gouvernement en est la cause dans une certaine mesure—est venue contrecarrer tous les efforts du gouvernement pour assurer un peu plus d'aisance aux familles, et c'est l'augmentation du taux d'intérêt. Je n'ai pas l'intention de revenir là-dessus très longuement, puisque dernièrement encore, mon chef, le député de Témiscamingue, en a discuté très judicieusement à la Chambre et a blâmé le Gouverneur de la Banque du Canada de fixer le taux d'escompte de cette banque selon le désir des banques à charte, et non pas selon le besoin de la population canadienne.

Il s'agit encore là d'une des causes de l'inflation, et la Banque du Canada ne joue pas le rôle qu'elle devrait jouer et que lui a confié le Parlement canadien, par la loi sur la Banque du Canada.

Monsieur le président, il est toujours question de l'inflation. Il faudra en parler tant et aussi longtemps que des mesures ne sont pas adoptées pour solutionner ce problème. Je ne suis pas encore convaincu que le gouvernement soit aussi pressé qu'il le dit de la combattre, parce que cette inflation fait l'affaire du ministre du Revenu national (M. Stanbury). Au fait, chaque augmentation des prix

est suivie d'une augmentation de taxes. Je l'ai démontré dernièrement à la Chambre en produisant des factures de bois de construction, de meubles, de vêtements ou d'autres objets manufacturés. Chaque augmentation des coûts se traduit par une augmentation de taxes, une augmentation de revenu pour le gouvernement, sans qu'il ait à augmenter le pourcentage de cette taxe. Cela devient une augmentation de taxe déguisée, et c'est ce qui fait l'affaire du gouvernement.

Voilà autant de points qui devront être discutés et corrigés, surtout lors de la reprise de la session, le 15 octobre prochain.

Des solutions devront être apportées avant la fin de l'année pour permettre à la population canadienne d'entreprendre l'année 1974 non seulement avec l'espoir, mais même avec l'assurance de pouvoir profiter des richesses dont le Canada dispose, et de pouvoir profiter de la production que l'industrie, l'agriculture et les travailleurs canadiens sont prêts à mettre à la disposition des consommateurs canadiens.

Il faudra donc prendre des mesures pour permettre à cette production de satisfaire aux besoins. C'est ce qu'a toujours réclamé le Parti Crédit Social du Canada, et nous continuerons de le faire, tant à la Chambre que partout au Canada, et nous profiterons justement de cette intersession pour en informer la population canadienne.

• (1430)

[Traduction]

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, si j'interviens dans le débat sur l'opportunité pour la Chambre d'ajourner jusqu'au 15 octobre, c'est que j'ai deux points à soulever. Le premier, et j'en parle sans faire allusion à qui que ce soit, aurait pu être soulevé au cours de la période des questions. Je voulais poser au premier ministre (M. Trudeau) une question à laquelle il pouvait répondre. Je le ferai maintenant à titre de requête. J'espère que le gouvernement la prendra en considération et que le premier ministre pourra y donner suite à son retour de Chine.

Il y a dans ma circonscription, ainsi qu'à Vancouver, à Toronto, à Montréal et dans nombre de villes du Canada, un nombre assez important de Canadiens d'origine chinoise. Mes collègues du NPD et moi-même avons déjà indiqué que nous nous intéressons à la question. Nous avons durant quelque temps songé que le gouvernement pourrait chercher à établir en Chine continentale un bureau d'immigration afin que les Chinois qui se trouvent au Canada et qui ont des parents là-bas puissent profiter pleinement des services du gouvernement. Nous espérons que, lorsque le premier ministre visitera la Chine et qu'il s'entretiendra avec les hauts fonctionnaires et le gouvernement de la République populaire de Chine à Pékin, il essaiera de faire agréer l'établissement de deux bureaux d'immigration en Chine continentale et d'y poster des représentants du service d'immigration du gouvernement canadien.

La partie d'origine d'une importante partie des citoyens canadiens d'extraction chinoise est la province et la ville de Canton, situées dans le sud de la Chine près de Hongkong. Au cours des récentes années, des Chinois d'origine mandarine, comme nous les appelons généralement pour les distinguer des Cantonais, sont venus au Canada du nord de la Chine. Les gens d'origine chinoise établis au Canada trouvent presque impossible de se porter garants de leurs père et mère et parents immédiats qui vivent en Chine continentale, parce qu'il n'existe pas de bureau d'immigration en Chine. En établissant des bureaux d'im-